

## Agent·e de billetterie

Plier tout Déplier tout

L'agent·e de billetterie vend des places pour des spectacles et des événements.

Il·elle :

- Accueille, informe et conseille le public au guichet et par téléphone sur la programmation.
  - Vend des places au guichet et par téléphone.
  - Traite les achats de billets en ligne ou par correspondance.
  - Imprime les billets en échange de contremarques et les billets des invités.
  - Gère les listes d'attente de spectateurs.
  - Renseigner les fichiers des publics.
- 

---

### URL source:

<http://www.cpnefsv.org/guides-metiers/metiers-administratifs/communication-relations-avec-public-commercialisation-8>